

DOSSIER SPÉCIAL p.4

## Acculturation des élu·es aux compétences déchets, eau et assainissement

ADHÉRENTS p.3

### Zoom sur la CC du Val d'Amour (39)



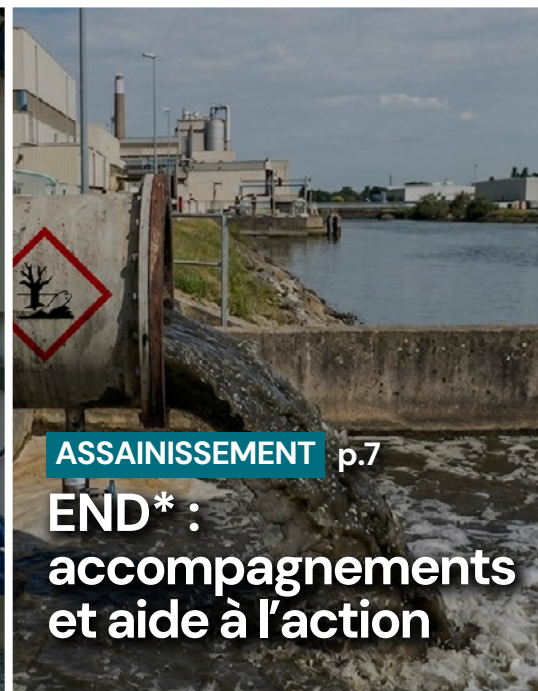
DÉCHETS p.5

### Ados et mode responsable



EAU POTABLE p.6

### Le pôle eau potable évolue



ASSAINISSEMENT p.7

### END\* : accompagnements et aide à l'action



COOPÉRATION EAU ET ASSAINISSEMENT p.8

### La réflexion se poursuit



GESTION DES EAUX DE PLUIE p.9

### Une thématique en plein essor

## Je continuerai d'assurer la présidence de l'ASCOMADE jusqu'à l'annonce du nouveau Bureau.

Tout d'abord, je voulais féliciter toutes celles et ceux qui ont été élus lors des élections municipales, qu'ils soient nouveaux dans la fonction ou dans la continuité de leur mandat précédent. Pour les nouveaux élus en charge des compétences déchets, eau et assainissement, vous pourrez compter sur l'accompagnement de l'ASCOMADE, dans l'appropriation de ces compétences éminemment techniques et complexes grâce à une série de rendez-vous dédiés, détaillés en page 5. La force de notre Réseau, c'est ce partage de savoirs, qui pourra permettre aussi aux nouveaux élus d'exercer efficacement et rapidement leur délégation et aux élus aguerris de transmettre et partager leur vision de terrain et de continuer à évoluer dans leur compétence, en étant entouré par l'ASCOMADE et l'expertise de ses salariés.

En ce qui me concerne, j'ai été élue à Lure mais ne siégerai pas à la communauté

de communes du pays de Lure. Je dois donc laisser mon poste de présidente de l'ASCOMADE, qui m'a apporté beaucoup de satisfaction. Les rencontres ont impacté ma façon d'exercer mes fonctions d'élue, les nombreuses discussions ont éclairé les projets que j'ai porté mais m'ont aussi soutenu dans ces moments complexes que tous les élus connaissent à un moment où à un autre. Je quitte l'ASCOMADE avec un peu de nostalgie car cette présidence a fait partie des moments précieux de mes derniers mandats intercommunaux. Je continuerai toutefois d'assurer ce rôle jusqu'à l'annonce du nouveau Bureau, qui aura lieu lors de la prochaine Assemblée générale.

Dans les prochains mois, chaque collectivité membre choisira un élu délégué pour siéger à l'Assemblée générale. À la suite des élections municipales, un nouveau Bureau devra donc être mis en place, avec les élus délégués qui le souhaitent. Ceux-ci devront se déclarer, une fois leur mandat connu, toutes les bonnes volontés étant bien-sûr accueillies avec enthousiasme !

Je vous remercie chaleureusement, élus et technicien·nes des collectivités et équipe de l'ASCOMADE, pour la confiance accordée pendant toutes ces années, et je félicite par avance celui ou celle qui me succédera.

Bonne lecture de ce numéro 10 de l'ASCOMAG, dans lequel vous découvrirez le programme des actions de 2026. Bel été à tous et toutes et très belle continuation à l'ASCOMADE !



**Marie-Claire THOMAS**  
Présidente

## Sommaire

### Zoom sur la CC du Val d'Amour (39) – p.3

### Dossier spécial Acculturation des élu·es aux compétences déchets, eau et assainissement – p.4

#### Actions prévention et gestion des déchets – p.5

- ▶ Ados et mode responsable
- ▶ L'actu des réseaux
- ▶ Focus : refus de dégrillage

#### Actions protection et gestion de l'eau potable – p.6

- ▶ Le pôle eau potable évolue
- ▶ L'actu des réseaux
- ▶ Focus : communication et eau

#### Actions assainissement – p.7

- ▶ END\* : accompagnements et aide à l'action
- ▶ L'actu des réseaux
- ▶ Focus : contributions aux instances nationales

#### Coopération eau et assainissement – p.8

- ▶ La réflexion se poursuit
- ▶ L'actu des réseaux
- ▶ Focus : rappel réglementaire

#### Gestion de l'eau de pluie – p.9

- ▶ Une thématique en plein essor
- ▶ L'actu des réseaux
- ▶ Focus : des rencontres ciblées (webinaires, réunions thématiques)

### Vie de l'association : découvrez l'ASCOMADE – p.10

#### ASCOMAG



Publication de l'ASCOMADE  
17 avenue Siffert  
25000 Besançon

Tél : 03 81 83 58 23  
[ascomade.org](http://ascomade.org)

Directrice de la publication :  
Marie-Claire THOMAS

Conception et rédaction : ASCOMADE

ISSN : 3099-6732

Crédits photos :  
ASCOMADE, Pixabay, Pexels, Unsplash

Pour ne plus recevoir le magazine,  
contactez-nous via [rgpd@ascomade.org](mailto:rgpd@ascomade.org)


# Zoom sur la CC du Val d'Amour (39)



## Val d'Amour

**Président :** Étienne ROUGEAUX  
**6<sup>e</sup> vice-président :** Stéphane RAMAUX  
 (chargé de l'eau et de l'assainissement)

 **24 communes**

 **9 054 habitant-es**


Adhérent pour  **eau potable** (depuis 2025)



### Service eau potable

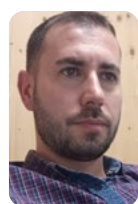
Mode de gestion : **DSP\*** (Sogedo et Suez)  
 et **régie** pour le hameau de Certémery

Indice de connaissance du patrimoine :  
**104 / 120 pts.**

 **2 ETP\*** (1 agent suivi du délégataire  
 + temps partiel secrétaire + direction)

 **4 842 abonnées**  **14 réservoirs**

 **8 forages**  **178 km de réseau**



## Interview

**Guillaume BROCHET (GB), responsable des services techniques eau et assainissement**

**ASCOMADE (A) : Quelles sont les missions exercées par le service eau potable ?**

**GB :** Nous gérons les investissements et le suivi du PPI\*, la préparation du budget, les relations avec le délégataire et le suivi contractuel et technique de celui-ci. Nous intervenons aussi sur les missions ponctuelles d'un service telles que :

- ▶ Le suivi de la qualité de l'eau potable, et des niveaux de nappe,
- ▶ La surveillance de l'état général des ouvrages,
- ▶ Le suivi des rendements dont le travail en concertation avec le délégataire pour les améliorer : lancement de travaux sur les UDI\* lorsque nécessaire,
- ▶ La surveillance des aires de captages, du respect des arrêtés et l'animation des COPIL sur les sites prioritaires,
- ▶ Le suivi des épandages agricoles,
- ▶ La rédaction des RPQS\*,
- ▶ La déclaration SISPEA\*,
- ▶ La déclaration des redevances performances. [...]

**A : Le volet sensibilisation des usagers est-il aussi géré par le service ou par le délégataire ?**

**GB :** La partie communication-sensibilisation est gérée directement par le service.

Par exemple, nous avons fait un flyer pour informer les usagers du gros travail réalisé avec les agriculteurs, pour réduire voire stopper l'usage de produits phytosanitaires. Nous avons réalisé aussi sur ce thème un petit reportage vidéo avec des interviews des exploitants agricoles, pour mettre en avant leurs pratiques raisonnées et respectueuses de l'environnement. Pour la sensibilisation aux usages de l'eau, nous avons communiqué notamment sur la récupération d'eau de pluie, via une vidéo. [...]

**A : Quels sont les enjeux prioritaires de la gestion de l'eau sur votre territoire ?**

**GB :** Les grands enjeux sont la sécurisation de la ressource face à des problématiques nouvelles (PFAS\*) et la sobriété des usages. L'aspect sécurisation concerne aussi le travail sur l'amélioration des rendements. Nous avons également des enjeux réglementaires cités précédemment : captages prioritaires, ZSCE\* en vue de limiter certains intrants.

**A : La ou les plus grande-s réussite-s du service sur les dernières années (investissements, projets, etc.) ?**

**GB :** Nous avons eu un très gros projet sur le territoire récemment : la construction d'un nouveau château d'eau. [...] Cette construction a représenté un investissement d'1M 300 000 €, pour un réservoir de 34 m de haut. [...] Par ailleurs, nous sommes dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de nos réseaux. Nous sommes à peu près à 2M d'€ de travaux sur le mandat écoulé, ce qui correspond à 10 km

de réseaux renouvelés. Nous attendons actuellement la restitution du nouveau schéma directeur, qui définira des priorités en termes de travaux et d'investissements à réaliser pour le renouvellement des réseaux. Dès que nous aurons les résultats de cette étude, nous relancerons un programme pluriannuel d'investissement pour les travaux de renouvellement.

**A : Votre collectivité a choisi de mettre en place un budget unique pour l'eau et l'assainissement après une période d'harmonisation, quel est votre retour sur les choix tarifaires réalisés ?**

**GB :** Aujourd'hui, nous avons certes un budget unique pour l'eau et l'assainissement. Toutefois, l'obligation dans le suivi analytique de ce budget est de distinguer les dépenses et les recettes d'eau potable et d'assainissement. [...] Par exemple, sur l'année 2025, nous avons décidé une augmentation de tarifs sur l'assainissement collectif, car la partie AC\* a plus d'investissements à réaliser que l'eau potable avec de gros investissements comme des nouvelles stations de traitement. [...]

Pour ce qui est de l'harmonisation, cela a été un sujet d'actualité au moment où la CC a pris la compétence eau potable et assainissement en 2017. [...] Donc depuis fin 2025 chaque usager du territoire paie le même tarif pour l'eau et l'assainissement, cela étant rendu possible sur notre EPCI\* par l'homogénéité des installations et du service apporté. Aujourd'hui, comme toute collectivité, nous avons des coûts de fonctionnement qui suivent l'inflation. Beaucoup d'équipements sont à renouveler ou à réparer, tout augmente, donc les prix de l'eau et de l'assainissement doivent aussi augmenter pour maintenir le bon fonctionnement des installations et un certain niveau de service avec du personnel qualifié.

**A : Quelle est la plus-value de l'ASCOMADE pour vous ?**

**GB :** Ce qui a motivé mon souhait de rejoindre le réseau ASCOMADE c'est d'abord d'avoir une veille sur les évolutions réglementaires. Cette veille est primordiale, surtout pour des petites structures comme la nôtre qui n'ont pas de personne dédiée pour la faire. Ensuite, le fait de travailler en réseau. On s'enrichit aujourd'hui et on continuera à s'enrichir des échanges et des retours d'expériences auxquels l'ASCOMADE nous permet d'accéder. Je suis convaincu de l'utilité des réseaux professionnels.

[Lire l'article complet en ligne](#)

## Dossier spécial

# Acculturation des élu·es aux compétences déchets, eau et assainissement

À la suite des élections municipales de ce mois de mars, puis des élections intercommunales, l'ASCOMADE sera au rendez-vous pour accompagner les nouveaux·elles élu·es dans l'acquisition des bases de fonctionnement des compétences "prévention et gestion des déchets", "eau" et "assainissement" et des enjeux liés.

### Objectifs et organisation

Lors des précédentes élections municipales, l'ASCOMADE avait proposé aux nouveaux élu·es des temps de prise en main des compétences déchets, eau et assainissement, en visioconférence. Ces points sur les informations essentielles pour faciliter l'exercice du mandat ayant été vivement appréciés, la proposition sera renouvelée cette année.

Ces sessions d'information n'ont pas l'objectif de faire des élu·es des ingénieurs des domaines concernés, mais de leur permettre d'acquérir une bonne compréhension du fonctionnement de ces compétences et des enjeux environnementaux, réglementaires et financiers auxquels les collectivités sont confrontées.



Pour laisser aux élu·es le temps nécessaire à la prise en main de leurs nouvelles attributions, ces rendez-vous seront déployés à partir des mois d'octobre / novembre 2026 et jusqu'en début 2027.

Une série de créneaux courts en visioconférence sera proposée, pour s'adapter aux agendas que nous savons chargés, avec 2 à 3 rendez-vous d'1 h maximum pour avoir la formation complète, et plusieurs dates au choix par sessions. Ceux-ci pourront être pris à la suite ou indépendamment, pour plus de flexibilité, et en fonction des points spécifiques abordés.

Certains sujets feront l'objet de sessions d'approfondissement, comme la gestion des eaux pluviales et le PGSE\*. Le programme détaillé et les créneaux seront envoyés par mail après l'été.




### À retenir

À l'issue de ces sessions, un complément aux documents présentés, synthétisant les principaux éléments à retenir et des sources d'informations complémentaires seront livrés aux participant·es.


L'ASCOMADE se tiendra également à leur disposition pour répondre à leurs questions pendant les sessions et après, pour les élu·es des collectivités adhérentes à l'ASCOMADE.

Un mail sera envoyé aux collectivités avec le programme et les dates proposées.

Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un message à :

 [dechets@ascomade.org](mailto:dechets@ascomade.org)  
pour les sessions déchets

 [eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)  
pour les sessions sur l'eau potable

 [assainissement@ascomade.org](mailto:assainissement@ascomade.org)  
pour les sessions sur l'assainissement

### Partenaires

Pour la **prévention et gestion des déchets**



Pour l'**eau potable** et l'**assainissement**





## Actions prévention et gestion des déchets

### Ados et mode responsable

10 collectivités, accompagnées par l'ASCOMADE et soutenues par l'ADEME, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Refashion, s'associent pour se doter d'outils et méthodes efficaces afin de sensibiliser les jeunes de leur territoire à une consommation responsable des textiles.

La presse en a fait largement écho : l'explosion de la consommation des textiles en France et en Europe a mis les collectivités en charge de la gestion des déchets et les prestataires gérant les bornes textiles dans une situation critique. Des bornes saturées, des vêtements d'une qualité de plus en plus mauvaise avec le développement de l'ultra fast-fashion et des textiles toujours présents dans les OMr\*.

10 collectivités réunies au sein du réseau ASCOMADE ont donc décidé d'agir ensemble pour améliorer l'efficacité de leurs campagnes de sensibilisation. Elles ont choisi de cibler les jeunes (collégien-nes et lycéen-nes) : celles et ceux qui sont justement la cible des marques de fast-fashion, avec un marketing toujours plus agressif, et malheureusement efficace, poussant à la surconsommation.

Plutôt que de culpabiliser les jeunes, les mobiliser et leur montrer d'autres



chemins possibles, avec des alternatives locales et accessibles, tels sont les objectifs de cette démarche. Depuis fin 2025, collectivités et partenaires se retrouvent au sein d'un groupe de travail accueilli dans les locaux du SYBERT, une fois par mois, afin de phosporer sur les meilleures solutions possibles.

Un diagnostic des pratiques de consommation des jeunes a été déployé auprès des collèges et lycées de la Région et a déjà recueilli plus de 1 000 réponses. L'analyse de ces données offrira des clés de compréhension importantes aux collectivités et partenaires pour ajuster leur travail de sensibilisation.

A l'issue de cette action, chaque collectivité participante aura :

- Un pack composé de **4 séquences d'animations** utilisables séparément ou en cycle complet, à proposer aux

collèges et lycées de son territoire (animations qui seront testées et approuvées par un panel de jeunes) ;

- **Les outils nécessaires au déploiement de ces animations ;**
- **Des données concrètes sur la consommation des ados** de leur territoire à utiliser pour les sensibiliser ;
- **Un retour d'expérience et des bonnes pratiques**, réalisé par l'ASCOMADE, grâce au suivi de 2 ou 3 collectivités dans la mise en place de ces animations.

Pour plus d'informations sur cette action :

- contactez Sira KONÉ : [communication@ascomade.org](mailto:communication@ascomade.org)

Page dédiée



#### L'actu des réseaux

ACTIONS 2026

##### Le réseau biodéchets

- 3 rencontres dans l'année avec retours d'expériences, visites et/ou ateliers :
- 1 réunion commune avec le RCC\* BFC à Dijon sur le thème "Entre compostage citoyen et collecte : quelle articulation stratégique pour la gestion des biodéchets ?" ;
  - 1 réunion mixte sur les contraintes imaginées en PAV\* (odeurs, rongeurs, etc.), les fréquences de collecte et le maillage du territoire ;
  - 1 réunion mixte sur l'intégration du tri à la source dans la matrice des coûts.

##### Le réseau communication

- 3 rencontres dans l'année (2 journées en mixte et 1 matinée en visioconférence), avec les thèmes suivants : communiquer pour mieux faire connaître le service de gestion des déchets, les stands et animations de sensibilisation, la communication pour la gestion des biodéchets et la communication vidéo.

##### Le club des adhérent-es déchets ●

- 1 webréunion gratuite d'1 à 2h, tous les 2 mois. Sujets libres amenés par les participant-es autour des thématiques : collecte, traitement et déchèteries, prévention et sensibilisation.

##### Le réseau régional déchets

- Seront proposés dans l'année :
- 2 groupes d'échanges en mixte ;
  - 2 réunions d'informations et d'échanges en distanciel ;
  - 4 webréunions (courts rendez-vous en distanciel autour d'1 retour d'expérience).

● Réservé aux adhérents

#### Focus

##### Refus de dégrillage

Face aux nombreuses interrogations des collectivités déchets sur la gestion des refus de dégrillage, le besoin de mieux comprendre les pratiques existantes s'est fait sentir : organisation de collecte, filières de traitement, retours d'expérience de terrain... Ces questions concrètes illustrent un enjeu opérationnel partagé.

L'ASCOMADE propose donc un temps d'échange entre collectivités, à la croisée des compétences déchets et assainissement. En effet, les refus de dégrillage nécessitent une mobilisation conjointe des deux services. Ce temps d'échange permettra de croiser les regards, de partager les pratiques des collectivités et d'identifier des pistes d'amélioration adaptées aux réalités locales.

La réunion aura lieu en visio et s'adressera uniquement aux adhérents des deux compétences concernées, pour une durée maximale de 2h.



## Actions protection et gestion de l'eau potable

### Le pôle eau potable évolue

L'ASCOMADE fait évoluer son pôle Eau potable en 2026, afin de se concentrer sur les sujets prioritaires pour les collectivités compétentes en gestion de l'eau, autour des grands enjeux de la quantité et de la qualité d'eau, et d'accroître sa présence sur la région Grand Est.

Pour le réseau eau potable en Bourgogne-Franche-Comté plusieurs thématiques seront abordées cette année avec pour optique d'apporter des retours d'expérience connectés à l'actualité des services d'eau. La gestion patrimoniale et la gestion des fuites seront de nouveau abordées en s'appuyant, selon les possibilités, sur des partages d'outils, des constructions de démarches ou des chantiers exemplaires.

Une journée technique sera organisée au début du deuxième semestre à destination des techniciens et des nouveaux élus pour présenter les outils de planification permettant de gérer les services d'eau tout en prenant en compte les enjeux prioritaires.

La gestion de la qualité sera également sur le devant de la scène à travers plusieurs webinaires pour permettre aux collectivités de prendre connaissance du nouveau contrôle sanitaire et d'échanger sur la prise en compte des paramètres émergents.



D'autres thématiques seront également abordées telles que la communication des services d'eau et la cybersécurité.

Pour la région Grand Est, un nouveau réseau eau potable est en préparation, avec le soutien de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Il permettra de s'adapter aux enjeux spécifiques identifiés sur ce secteur. Ce Réseau pourrait être mis en place dès cette année si l'embauche prévue d'une nouvelle chargée de mission dédiée se concrétise. L'ASCOMADE est en effet confrontée aux mêmes difficultés de recrutement que celles rencontrées par les collectivités ces dernières années.

Par ailleurs, l'acculturation et l'accompagnement des collectivités à la mise en place du PGSSE\* est désormais

pris en charge par David CHAUDRILLER, qui prend le relais à la suite de Quentin BRANCATO le 30 avril.

Pour plus d'information sur le réseau eau potable :

► contactez David CHAUDRILLER : [eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)

Page dédiée



#### L'actu des réseaux ACTIONS 2026

##### Le réseau eau potable Bourgogne-Franche-Comté

- 2 webréunions et 2 réunions mixtes\* ;
- 3 ou 4 courtes webréunions thématiques (45' environ).  
Thèmes pressentis : outils et démarches de construction d'une gestion patrimoniale, diagnostic territorial d'accès à l'eau, gestion de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, cybersécurité ;
- 2 réunions d'information et d'échanges sur la planification de la gestion des services d'eau pour faire face aux enjeux, et la communication auprès des usagers.

##### Le réseau ressources stratégiques :

- 1 à 2 rencontres du groupe d'échanges dans l'année ;
- 1 réunion thématique ;
- Veille technique et réglementaire dédiée

##### Le réseau PGSSE\* :

- Suite et fin du programme jusqu'en avril 2026, avec :
- Un cycle de 6 webinaires (3 thématiques avec interventions de l'ARS et 3 sur la méthodologie du PGSSE\*) ;
  - 1 rencontre des porteurs de projet ;
  - 2 lettres d'informations.

#### Focus

##### Communication et eau

L'ASCOMADE accompagne les collectivités compétentes en gestion de l'eau qui souhaitent avancer sur la réflexion et les actions de sensibilisation du public à la protection des ressources et aux économies d'eau :

Une réunion d'informations et d'échanges dédiée à la communication et l'eau avait été organisée en 2025. Cette réunion ayant suscité l'intérêt des collectivités, une 2<sup>nd</sup>e sera proposée cette année sur la sensibilisation du grand public aux économies d'eau, en partenariat financier avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et en partenariat technique avec IdealCo.

L'ASCOMADE poursuit également l'accompagnement d'une réflexion commune des collectivités membres du Réseau Ressources stratégiques, au sujet d'un outil et/ou d'une stratégie de sensibilisation du public à l'hydrogéologie.



## Actions assainissement

# END\* : accompagnements et aide à l'action

**Gestion des effluents non domestiques : sur le bassin Rhin-Meuse, l'ASCOMADE vous accompagne !**

La gestion des effluents non domestiques (END) est un enjeu majeur pour la préservation des infrastructures et de l'environnement.

Pour vous aider à franchir le pas ou à perfectionner vos pratiques, l'ASCOMADE déploie sa « **Valise d'outils END** » et renforce son offre d'accompagnement personnalisé.

### Un appui sur mesure pour vos services

Concrètement, nous vous épaulons sur :

- **l'appui réglementaire** : aide à la rédaction de vos règlements de service, conventions de déversement et autres documents officiels.
- **la gestion des données** : conseils pour organiser et optimiser vos fichiers de suivi afin de gagner en efficacité.

► **les réponses à vos questions** : des réponses à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique ou juridique.

Le saviez-vous ? Un bon encadrement des END permet non seulement de protéger vos réseaux, mais aussi de sécuriser juridiquement la collectivité.

[S'inscrire](#)

► *Accompagnement disponible uniquement sur le bassin Rhin-Meuse*

### De nouvelles démarches pour réduire les toxiques

Afin de protéger le milieu naturel, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a, depuis 2007, accompagné les collectivités au travers de l'animation des "opérations collectives" afin de réduire les émissions dispersées de micropolluants émis par les activités économiques (quelle que soit leur taille).

Aujourd'hui ces dispositifs évoluent et deviennent les "démarches



territoriales de réduction des substances dangereuses". Principal changement : s'intéresser à l'ensemble des émetteurs potentiels de micropolluants (activités économiques, agricoles et domestiques). Ainsi les collectivités qui s'engagent dans ces démarches devront dorénavant intervenir auprès de ces différents publics et ce à travers 3 grandes familles de problématiques : le toxique, le pluvial, les pesticides.

Tout comme elle a accompagné les animateurs-trices des opérations collectives, l'ASCOMADE poursuivra l'animation du réseau Redtox qui regroupera dorénavant les personnes en charge de ces nouvelles démarches substances mais aussi leurs partenaires comme les chambres consulaires.



## L'actu des réseaux

**ACTIONS 2026**

### Les réseaux assainissement collectif

Pour les collectivités

de Bourgogne-Franche-Comté (BFC)

- 2 webRDV et 1 journée en présentiel.
- Thèmes pressentis : la lutte contre les macrodéchets, la ReUT\*, l'adaptation aux contraintes réglementaires (en particulier le diagnostic permanent), le SIG\* outil de gestion du service.

Pour les collectivités de Grand Est

- 1 réunion en présentiel et 2 webRDV.
- Thèmes pressentis : attractivité des métiers et « savoir-faire » en tension, la cybersécurité des systèmes d'assainissement (directive NIS 2), PLUi\*/zonage d'assainissement quels impacts techniques et réglementaires, matériel supervision/télogestion, fin RTC\* et réseau cuivre, outils SIG\*, comment améliorer ses suivis, la connaissance du système...

### Le réseau diagnostic permanent Grand Est

- 2 webRDV et une réunion en présentiel.
- Thèmes pressentis : les données et où les trouver - enjeu de la standardisation (fiche intervention et facilitation capitalisation, indicateur et lien entre DP et exploitation), confrontation des pratiques DP, animation, suivi et amélioration, impact du DP sur consultation SDA ; comment le diagnostic permanent nourrit des docs réglementaires.

### Les réseaux SPANC\*

Pour les collectivités de BFC

- 2 rencontres en 2026, dont 1 en commun avec le réseau de Grand Est.
- Thèmes pressentis : les >20EH, la gestion du non domestique, les attendus des études, le quotidien des services.

Pour les collectivités de Grand Est

- 2 rencontres en 2026, dont 1 en commun avec le réseau de BFC.
- Thèmes pressentis : les aides AERM\*, pénalités / gestion fichiers usagers, les attendus des études, le quotidien des services.

### Les réseaux END

Le réseau RedTox en BFC

- 3 rencontres en 2026.
- Thèmes pressentis : les grands thèmes à développer au sein des démarches substances que sont la prévention des pesticides, le volet END et le volet pluvial par le prisme de chaque type d'émetteur potentiel (industriel, agricole, grand public).

Le réseau END Grand Est

- 2 rencontres en 2026.
- Thèmes pressentis : la gestion des assimilés domestiques (courrier droit au raccordement, règlement de service, tarification), avis de non rejet.

## Focus

### Participation aux groupes de travail nationaux

L'ASCOMADE, en tant qu'association de collectivités a été identifiée comme acteur impliqué dans la mise en œuvre de la politique assainissement. À ce titre, elle a été sollicitée par le ministère de la transition écologique afin d'intégrer les travaux de transposition de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU2). Parmi les 9 groupes de travail (GT) elle a ainsi intégré les GT :

- Eaux pluviales
- Gestion des eaux non domestiques
- Assainissement non collectif
- Traitement et valorisation des boues.

Dans ce cadre, l'ASCOMADE peut être amenée à consulter ses adhérents sur certains points de discussion afin de faire remonter les problématiques de terrain et ainsi alimenter les travaux.

Par ailleurs, malgré la fin du PANANC\*, l'ASCOMADE poursuit son engagement au sein du groupe de travail « formation et accompagnement des SPANC\* ». Objectifs : faire remonter les préoccupations et les constats de terrain à l'échelle nationale et à l'inverse informer les membres du réseau des évolutions réglementaires à venir et des travaux en cours. Elle participe également à la rédaction d'outils et guides afin de faciliter la mise en œuvre de cette compétence.

● Réservé aux adhérents

\* ReUT : réutilisation des eaux usées traitées / SIG : Système d'Information Géographique / PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal / RTC : réseau téléphonique commuté / SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif / ECP : Eaux Claires Parasites / STEU : Station d'épuration / PANANC : Plan National pour l'Assainissement Non Collectif / DERU : Directive Eaux Résiduaires Urbaines / AERM : agence de l'eau Rhin-Meuse



## La réflexion se poursuit

Afin de mieux appréhender les positions des communautés de communes de Bourgogne-Franche-Comté après le texte du 11 avril annulant le transfert des compétences obligatoire, et adapter ses actions, l'ASCOMADE a réalisé un sondage. Les résultats montrent que de nombreuses collectivités poursuivent leur réflexion sur les différentes options de coopération.

Ont été interrogées uniquement les 78 communautés de communes de Bourgogne-Franche-Comté n'ayant pas transféré les deux compétences eau et assainissement. 51 % des collectivités des communautés de communes sondées souhaitent poursuivre la réflexion sur le sujet, sans forcément reprendre les compétences.

	Réponses	Sondées	%
Communautés de communes	71	78	91
Communautés de communes continuant la réflexion	40	78	51

Ces résultats montrent que le maintien d'un réseau semble pertinent pour accompagner les collectivités dans leur réflexion sur différentes possibilités de coopérations au sens large, concernant la gestion des compétences eau et assainissement.

Le réseau précédemment dédié au transfert des compétences devient donc le réseau des coopérations entre collectivités pour la gestion de l'eau et de



l'assainissement. Celui-ci permettra aux collectivités concernées de capitaliser sur le travail déjà effectué lors des études de transfert, et à celles qui souhaitent poursuivre une réflexion plus large, de partager leurs idées et de bénéficier des avancées de chacune.

Le travail de l'ASCOMADE cette année s'adressera également aux communes isolées, afin d'identifier leurs besoins face aux enjeux prégnants de l'eau potable et de l'assainissement, et d'y répondre le mieux possible.

Pour plus d'information sur le réseau des coopérations entre collectivités pour la gestion de l'eau et de l'assainissement :

► contactez David CHAUDRILLER pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté [eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)

► contactez Noël FLEURY pour les collectivités de Grand Est [assainissement2@ascomade.org](mailto:assainissement2@ascomade.org)

Page dédiée



### L'actu des réseaux

ACTIONS 2026

#### Le réseau des coopérations entre collectivités pour la gestion de l'eau et de l'assainissement

2 Webréunions proposées dans l'année pour les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et les adhérents de Grand Est : 1 réunion d'échanges pour les collectivités qui étaient en cours de transfert et 1 réunion sur les modes de coopération avec l'intervention d'un juriste.

#### Le club facturation ●

1 webréunion dans l'année

#### Le club GEMAPI ●

1 webréunion dans l'année

### Focus

#### Rappel réglementaire

La loi du 11 avril 2025 met fin à l'obligation de transférer les compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes. Initialement prévue par les lois NOTRe et Ferrand pour 2026, cette intégration redeviendra facultative. Les communes n'ayant pas encore transféré ces compétences auront désormais le choix de les confier ou non, en tout ou partie, à un syndicat (infra ou supra-communautaire), quelle que soit sa date de création, ou à leur communauté de communes. La loi acte aussi la « sécabilité » de la compétence assainissement.

À l'inverse, les compétences eau et assainissement et celle relative à la gestion des eaux pluviales pourront être déléguées par une communauté de communes soit à l'une de ses communes membres, soit à un syndicat de communes.

Ainsi les possibilités de coopérations (entente, mise à disposition, création de syndicat,...) sont multipliées.

Après chaque renouvellement général des conseils municipaux, la CDCI\* devra se réunir, dans les 6 mois pour discuter des enjeux relatifs à la qualité et à la quantité de la ressource en eau, des performances des services, des perspectives...

La CDCI\* pourra formuler des propositions, non contraignantes, sur l'organisation des compétences eau et assainissement à l'échelle départementale. À l'issue de cette réunion, le conseil municipal devra à son tour se réunir, pour évoquer les mêmes sujets.



## Une nouvelle rubrique pour une thématique en plein essor !

Face à la transversalité et au besoin de coopération entre les services, il nous a semblé pertinent de créer cette rubrique dédiée au sein de notre publication afin que l'ensemble des parties prenantes retrouve facilement les actions et informations que nous proposons sur la thématique des eaux pluviales au sens large.

La gestion de l'eau de pluie est une thématique transversale qui intéresse de nombreux services des collectivités : urbanisme, voirie, espaces verts, développement économique, assainissement, GEPU\*, etc.

C'est pourquoi depuis 2022, l'ASCOMADE anime et développe des actions dédiées à la gestion à la source des eaux pluviales grâce au soutien des agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie.

Objectifs : faciliter et accompagner l'appropriation et le déploiement de cette thématique au sein des collectivités afin que ces dernières bénéficient de tous ses bienfaits et participer ainsi à l'évolution des pratiques en anticipant la gestion de l'eau dans les projets.



Page dédiée

### Focus

#### Poursuite de l'acculturation des collectivités à la GIEP\*

Dans la continuité des webinaires proposés en 2025, 2 nouvelles séries de créneaux « pourquoi et comment l'eau de pluie peut être un atout pour mon territoire ? » seront organisées après les élections municipales afin de toucher notamment les nouveaux élus.

Par ailleurs, 2 rencontres thématiques seront organisées pour sensibiliser les services aux enjeux de la GIEP\* par le prisme de leurs compétences. La 1<sup>ère</sup> sera à destination des services urbanisme et aménagement (titre prévisionnel « urbanisme et eaux pluviales, un duo gagnant gagnant ») et la 2<sup>ème</sup> des services

espaces verts et voirie (titre prévisionnel « gestion à la source des eaux pluviales : espaces verts et voirie, des services de 1<sup>er</sup> plan »).

Enfin, l'ASCOMADE poursuit la coordination entre acteurs du territoire en organisant une nouvelle rencontre avec les structures d'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement et d'urbanisme afin notamment d'échanger sur les actions menées pour éviter la sur-sollicitation des collectivités, voire trouver des synergies.



#### L'actu des réseaux

ACTIONS 2026

##### Le réseau GEPU\* / GIEP\*

2 rencontres en distanciel seront programmées en 2026 (1/semestre).

Thèmes pressentis : partage des pratiques autour des tests de perméabilité, les niveaux de pluie retenus et la gestion des dérogations, les techniques de gestion à la source des eaux pluviales (favoriser leur mise en œuvre / leur besoin d'entretien).

► Réservé aux animateurs·trices / référent·es GEPU / GIEP des collectivités.

# Vie de l'association

## Découvrez l'ASCOMADE

Depuis 1987, l'ASCOMADE accompagne les collectivités, en menant notamment une veille technique et juridique sur les problématiques liées à leurs compétences.

L'ASCOMADE s'est donnée comme mission :

- ▶ de faciliter la mise en commun des compétences et expériences entre collectivités ;
- ▶ d'aider à l'actualisation régulière des connaissances techniques et réglementaires ;
  - ▷ veille technique et réglementaire ;
  - ▷ outils clé en main.
- ▶ de conseiller les élus et techniciens ;
- ▶ de répondre aux questions personnalisées.

Historiquement franc-comtoise, l'association s'est ouverte aux autres territoires, et poursuit sa dynamique de développement vers le Nord-Est (régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté).

Avec 168 collectivités adhérentes à ce jour, l'ASCOMADE est aujourd'hui un véritable réseau d'échanges, au service de ses collectivités pour les accompagner dans leurs missions de gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement.

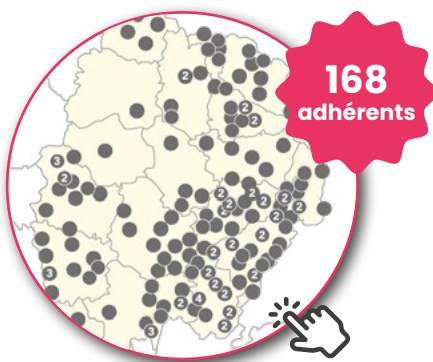
### Ses domaines de compétence

▶ La prévention et la gestion des déchets

▶ Le **petit cycle** de l'eau



▶ La communication liée



### Bienvenue aux nouveaux adhérents

- ▶ CC du Pays du Sânon (54)
- ▶ CA Arlysère (73)

### Prochaine Assemblée générale



Le Bureau de l'ASCOMADE dans sa composition actuelle s'est réuni une dernière fois, le mercredi 8 avril 2026.

Une 1<sup>ère</sup> Assemblée générale d'1h maximum aura lieu en visioconférence le **4 juin** pour clore les comptes 2025.

Suite aux élections municipales, puis intercommunales, l'élection du nouveau Bureau de l'ASCOMADE aura lieu lors d'une 2<sup>nd</sup>e Assemblée générale, le **16 septembre**.

**Entre ces deux AG, des créneaux de 20 min. en distanciel sont proposés aux élus pour présenter l'ASCOMADE.**

[S'inscrire](#)

Si vous souhaitez faire partie du Bureau de l'ASCOMADE et contribuer à déterminer les orientations prises par l'association, n'hésitez pas à contacter dès à présent Vincent GAILLARD : [direction@ascomade.org](mailto:direction@ascomade.org)

### Du changement dans l'équipe eau potable



Après 3 années de collaboration, au service des collectivités eau potable, notamment à travers son travail sur l'acculturation et l'accompagnement à la mise en place du PGSSE\*, Quentin BRANCATO a quitté l'ASCOMADE le 30 avril 2026.

Nous lui souhaitons une bonne continuation, et le remercions pour son travail. David CHAUDRILLER prend la suite des actions sur le PGSSE et se tient à la disposition des collectivités concernées.

### Une équipe à votre service

L'équipe de l'ASCOMADE se tient à votre disposition, pour vous apporter un ensemble de services et vous faciliter l'exercice de vos missions. N'hésitez pas à nous solliciter !

- ▶ Un centre de ressources, pour répondre à vos questions techniques ou réglementaire : appelez au 03 81 83 58 23, et demandez le-la chargée-e de mission du domaine souhaité ;
- ▶ Un panel d'outils disponible sur le site Internet [ascomade.org](http://ascomade.org) ;
- ▶ Un compte [LinkedIn](#) et des [petites annonces](#) , pour relayer vos offres d'emploi.

Réservé aux adhérents



Vincent GAILLARD  
**Directeur**  
[direction@ascomade.org](mailto:direction@ascomade.org)



Muriel REGNIER  
**Secrétaire comptable**  
[secretariat@ascomade.org](mailto:secretariat@ascomade.org)



Muriel TAUVERON  
**Responsable du pôle assainissement**  
[assainissement@ascomade.org](mailto:assainissement@ascomade.org)



Noël FLEURY  
**Chargé de mission assainissement - référent Grand Est**  
[assainissement2@ascomade.org](mailto:assainissement2@ascomade.org)



Rebecca LEYINDA  
**Chargée de mission prévention et gestion des déchets**  
[assainissement@ascomade.org](mailto:assainissement@ascomade.org)



Marie BELLIARD  
**Chargée de mission ressources en eau potable**  
[eaupotable2@ascomade.org](mailto:eaupotable2@ascomade.org)



David Chaudriller  
**Chargé de mission eau potable - référent Bourgogne-Franche-Comté**  
[eaupotable@ascomade.org](mailto:eaupotable@ascomade.org)



Sira KONÉ  
**Responsable promotion et communication**  
[communication@ascomade.org](mailto:communication@ascomade.org)



Corentin PEYRARD  
**Assistant de communication**  
[communication2@ascomade.org](mailto:communication2@ascomade.org)

\* PGSSE : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux

# Outils et guides



## Prévention et gestion des déchets

BIENTÔT DISPONIBLE



### Collecte des biodéchets

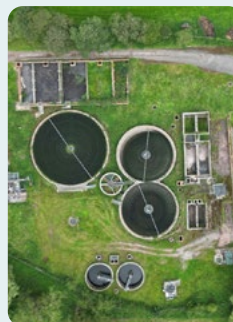
En France, le tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 31 décembre 2023. Pour répondre à cette réglementation, la Communauté Urbaine Creusot Montceau déploie depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et des solutions facilitant la pratique du compostage.

Aujourd'hui, le territoire expérimente un dispositif innovant de collecte des restes alimentaires via des armoires connectées appelées « armoires Bioconnect » pour étendre la pratique du compostage aux habitants « sans jardin ».

Ce retour technique sera à découvrir bientôt sur la rubrique « Outils, guides et liens utiles ».

[Retours techniques](#)

## Prévention et gestion des déchets



### Publication d'une note de synthèse sur l'optimisation énergétique des STEU\*

Les stations d'épuration représentent aujourd'hui l'un des premiers postes de consommation énergétique des collectivités. Face à la hausse des coûts, aux nouvelles exigences réglementaires et aux objectifs européens de neutralité énergétique, l'optimisation des STEU\* devient un levier stratégique.

C'est pourquoi l'ASCOMADE a produit une note de synthèse qui présente de manière synthétique les principaux enjeux, les obligations à venir, les leviers d'économie d'énergie et des retours d'expérience concrets pour vous accompagner dans vos actions d'optimisation énergétique.

[Lire le document](#)

► Pour plus d'informations sur les outils, contactez Sira : 03 81 83 58 23 ou [communication@ascomade.org](mailto:communication@ascomade.org)

ou rendez-vous sur [Nos outils et guides](#)



## Questions et éclairages

### Problématique des adoucisseurs d'eau en ANC\*

Une collectivité a interrogé l'ASCOMADE sur la possibilité de raccorder l'évacuation d'un adoucisseur d'eau à la fosse toutes eaux (FTE) d'une filière d'assainissement non collectif.

Pour ce qui est des filières agréées, un grand nombre de guides d'utilisation les interdisent et notamment ceux des filtres compacts munis donc d'une FTE (ou de compartiment de décantation). Vraisemblablement une même interdiction pourrait s'appliquer dans le cas d'une FTE suivie d'une filière traditionnelle.

Une étude de l'Université et l'Institut Polytechnique de Virginie de 2014 montre que selon le ou les sels contenus il peut y avoir un impact sur :

- la décantation des solides ;
- la qualité de l'effluent rejeté.

Le souci résiderait notamment dans la présence d'ions chlorure qui peuvent avoir un effet néfaste sur le fonctionnement des systèmes de traitement (d'ailleurs les rejets des entreprises sont cadrés sur ce paramètre dans le cas de l'assainissement collectif).

L'excès de chlorure peut conduire vraisemblablement à la lyse des membranes des bactéries. Plus la différence de pression est grande, plus la défloculation sera importante et le traitement de l'eau perturbé avec une formation de mousse et l'absence de traitement.

## Le saviez-vous ?



**Le bac gris contient des déchets qui ne devraient pas s'y trouver. Quel pourcentage selon vous ?**

- A - 35 %
- B - 44 %
- C - 64 %

Réponse C : 64 %

Source : ADEME <https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/8784-modecom-2024-campagne-nationale-de-caracterisation-des-dechets-menagers-et-assimiles.html>



**Combien de personnes sur la planète connaissent des pénuries d'eau sévères au moins un mois par an ?**

- A - 1 milliard
- B - 2,2 milliards
- C - 800 millions

Réponse B : 2,2 milliards

Sources : Rapport Global Water Bankruptcy 2026 de l'Institut pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies. <https://reporterre.net/Nous-entrons-dans-l-ere-de-la-faillite-de-l-eau-alerte-un-rapport-de-l-ONU>

## Partenaires techniques et financiers

Les différentes actions présentées sont réalisées grâce au soutien technique et/ou financier des partenaires suivants :

